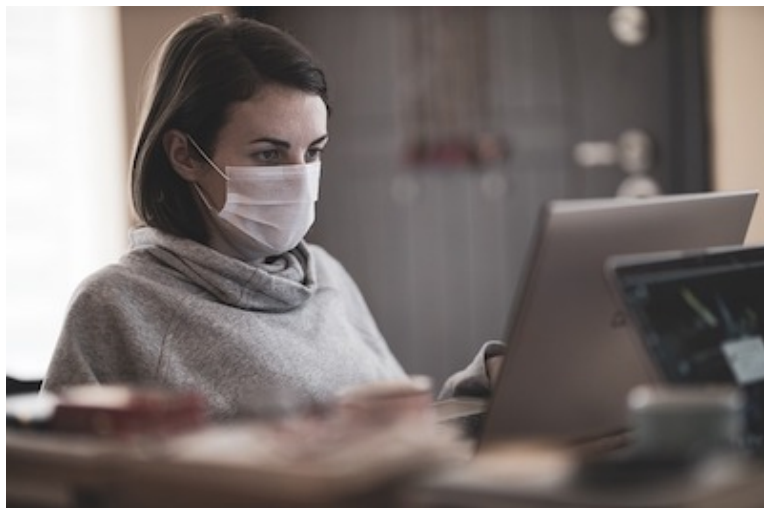


La santé au travail au cœur du développement durable

Quel est l'avenir de la santé au travail dans une société qui tend vers la durabilité ? Un colloque a tenté de mettre en avant les travaux récents en lien avec les défis à relever et les opportunités à saisir dans ce contexte.



© Pixabay

En 2021, en Suisse, les prestataires de soins ont généré des factures pour plus de 36 milliards de francs (2,4 milliards à Genève). Comme l'a rappelé la Conseillère d'État Fabienne Fischer durant un colloque organisé par l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), les soins sont en bout de chaîne d'une politique de santé publique. En première ligne se trouvent la promotion et la prévention de la santé.

Or, ces dépenses représentent à peine 3% des dépenses totales du système de santé suisse. Ainsi, notre pays se situe dans la moitié inférieure des pays de l'OCDE pour les dépenses liées à la promotion et la prévention. Pour la magistrate, il s'agit clairement de changer l'allocation des ressources et de se donner les moyens d'agir en amont. En outre, la protection de la santé au travail et la garantie d'un travail soutenable ne doivent pas être oubliées en raison des impératifs économiques et environnementaux.

Pour la directrice générale de l'OCIRT, Christina Stoll, il faut impérativement se donner le temps et les moyens d'intégrer la santé et la sécurité au travail dans les réflexions et les stratégies en lien avec la durabilité. Car la transition écologique urgente et incontournable génère forcément de nouvelles activités et formes de travail, qui peuvent s'accompagner de nouveaux risques pour la santé et la sécurité au travail.

Spécialiste de la santé et la sécurité au travail à l'Organisation internationale du travail, Halim Hamzaoui a notamment souligné que 1,2 milliard d'emplois dans le monde, soit 40% de la population active, sont aujourd'hui menacés en raison de la dégradation de l'environnement. L'impact de cette dégradation sur la santé humaine est important et ne se limite pas à l'augmentation de la chaleur. Or, un environnement de travail sûr et sain est un principe et un droit fondamental du travail.

Les nouveaux emplois de l'économie verte doivent ainsi garantir l'absence de risques environnementaux. Les opportunités économiques de la transition écologique doivent aller de pair avec une gestion des risques identifiés, notamment sur les travailleurs et les travailleuses en situation vulnérable.

Prévenir avant de produire

Les spécialistes s'accordent sur le fait que, si elles sont bien gérées sur le plan environnemental et social, les transitions vers des économies durables peuvent devenir un puissant moteur de création d'emplois et d'innovation. Néanmoins, à l'exemple de l'économie circulaire, ces transitions ne sont pas dépourvues d'impact sur la santé et la sécurité au travail. Catherine Montagnon, directrice scientifique de l'étude prospective sur l'économie circulaire de l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, a ainsi évoqué les risques possibles. Elle les a illustrés à travers des exemples concrets de recyclage, en soulignant que la prévention doit être intégrée en amont de la production. Elle ne doit pas être perçue comme une contrainte externe, mais comme un levier essentiel pour améliorer la performance globale des entreprises, y compris des très petites entreprises.

Faire rimer économie circulaire avec économie solidaire

Le colloque a finalement permis de mettre en évidence l'importance de la responsabilité sociale des entreprises, un atout de plus en plus incontournable pour attirer les talents en recherche de sens. Un travail de la HEG sur ces pratiques dans les entreprises en Suisse romande a montré que la santé au travail est déjà un axe pris en considération et que cette responsabilité sociale ne saurait se déployer en dehors d'un contexte de durabilité.

Finalement, la présentation d'un projet participatif autour du mieux-vivre à Genève, impliquant les citoyennes et les citoyens du canton, a permis de faire émerger des questions centrales autour du travail. Repenser le travail signifie repenser le temps à disposition. L'idée de « moins travailler et moins gagner pour mieux vivre » a été l'une des pistes évoquées par les participantes et les participants. Face à une population en quête de sens et de justice sociale, allier l'économie circulaire à l'économie solidaire serait un pas supplémentaire vers la durabilité.

(Source : communiqué de presse)